

**PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ DE PONTIAC**

PROCÈS-VERBAL de la séance extraordinaire du conseil municipal tenue le mardi 6 décembre 2016 à 19h30 à l'Hôtel de Ville, située au 2024 route 148, Pontiac à laquelle étaient présents :

M. Roger Larose, maire, et les conseillers, Nancy Draper-Maxsom, Dr. Jean Amyotte, Thomas Howard et Inès Pontiroli.

Également présents, M. Benedikt Kuhn, directeur général et M. Dominic Labrie directeur général adjoint par intérim et chef de service – communications, ainsi que quelques contribuables.

Absences motivées : M. Edward McCann, conseiller (jugement de la Cour Supérieure) et M. Brian Middlemiss, maire-suppléant.

M. Larose, Président de l'assemblée, constate le quorum et procède à l'ouverture de la séance. La séance débute à 19h30.

PAROLE AU PUBLIC ET QUESTIONS

- | | |
|----------------|---|
| Joëy Simard | - Dépose une pétition concernant la fermeture de la rampe de mise à l'eau au bout du chemin Tremblay |
| James Eggleton | - Demande si on a des informations concernant les antécédents du futur chef de division des travaux publics |

16-12-2986

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

1. Parole au public et questions
2. Adoption de l'ordre du jour
3. Octroi de contrat pour une étude géotechnique dans le cadre de la TECQ pour la rue St-John
4. Dotation chef de division travaux publics
5. Achat de pneus – Camions, travaux publics
6. Période de question du public
7. Levée de l'assemblée

Il est

Proposé par : Dr. Jean Amyotte
Appuyé par : Inès Pontiroli

ET RÉSOLU d'adopter l'ordre du jour tel que préparé et lu.

Adoptée

16-12-2987

OCTROI DE CONTRAT - ÉTUDE GÉOTECHNIQUE POUR LA RÉFECTION DU RÉSEAU D'ÉGOUT SANITAIRE DE LA RUE SAINT-JOHN À QUYON

ATTENDU QUE le service des travaux publics a procédé à un appel de proposition sur invitation pour une étude géotechnique pour la réfection du réseau d'égout sanitaire de la rue Saint-John à Quyon

ATTENDU QUE suite à cet appel de propositions sur invitation trois propositions ont été reçues dans les délais prescrits;

ATTENDU les trois (3) propositions reçues aux montants suivant (taxes en sus);

SOUSSIONNAIRE	MONTANT SOUMIS
Groupe ABS	5 800,00\$
SNC-Lavalin	5 937,90\$
Englobe	9 500,00\$

ATTENDU QUE les trois propositions sont conformes;

ATTENDU QUE le service des travaux publics a procédé à l'analyse de soumissions;

ATTENDU QUE la proposition présentée par Groupe ABS est la plus avantageuse pour la Municipalité;

Il est

Proposé par: Thomas Howard
Appuyé par: Nancy Draper-Maxsom

ET RÉSOLU QUE le conseil accepte la proposition de Groupe ABS au montant de 5 800,00\$ plus taxes.

Adoptée

16-12-2988

POSTE CHEF DE DIVISION - TRAVAUX PUBLICS

CONSIDÉRANT QUE le poste de chef de division - travaux publics est vacant ;

CONSIDÉRANT QUE le conseil a mandaté le directeur général, la directrice des finances et ressources humaines et un consultant externe en ressources humaines, M. André Lacaille, à procéder au recrutement afin de combler ce poste;

CONSIDÉRANT les entrevues menées par le comité de sélection et qu'une candidature s'est démarquée et a été retenue par le comité de sélection ;

CONSIDÉRANT QUE le comité de sélection recommande au conseil l'embauche de M. Paul Connely à titre de chef de division - travaux publics;

Il est

Proposé par : Nancy Draper-Maxsom
Appuyé par : Thomas Howard

ET RÉSOLU QUE le conseil municipal accepte la recommandation du comité et autorise l'embauche de M. Paul Connely à titre de chef de division - travaux publics, et ce à compter du 4 janvier 2017, le tout en conformité à la politique de rémunération globale à l'égard des employés cadres et les clauses particulières suivantes :

- Rémunération à titre de chef de division - travaux publics; à l'échelon 5 et majorée à l'échelon 6 après 6 mois, suite à une évaluation favorable ;
- Deux semaines de vacances par année ;
- Probation d'un an;
- Semaine de travail de 40 heures.

Le vote est demandé :

Pour :	Nancy Draper-Maxsom	Contre :	Dr. Jean Amyotte
	Thomas Howard		Inès Pontiroli
	Roger Larose		

Adoptée sur division

16-12-2989

ACHAT DE PNEUS – CAMIONS TRAVAUX PUBLICS

Il est

Proposé par:
Appuyé par:

La résolution n'ayant eu aucun proposeur ni secondaire, est retirée.

PÉRIODE DE QUESTION DU PUBLIC

James Eggleton

- Demande quels montants sont prévus au budget 2017 pour les chemins de tolérance

- Demande s'il est possible d'accommoder les citoyens présents aux assemblées du conseil afin de pouvoir poser leurs questions plus tôt dans la soirée.

16-12-2990

LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

Il est

Proposé par: Inès Pontiroli
Appuyé par: Thomas Howard

ET RÉSOLU de lever l'assemblée à 19h55 ayant épuisé l'ordre du jour.

Adoptée

MAIRE

DIRECTEUR GÉNÉRAL

« Je, Roger Larose, maire, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal ».